



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9733<sup>e</sup>** séance

Mercredi 25 septembre 2024, à 18 heures  
New York

*Provisoire*

*Présidents :* M<sup>me</sup> Fajon/M. Žbogar ..... (Slovénie)

*Membres :*

Algérie .....	M. Attaf
Chine .....	M. Fu Cong
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Vershinin
France .....	M. Barrot
Guyana .....	M <sup>me</sup> Persaud
Japon .....	M. Ando
Malte .....	M <sup>me</sup> Frazier
Mozambique .....	M. Fernandes
République de Corée .....	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M. Lammy
Sierra Leone .....	M. Kanu
Suisse .....	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 18 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général ainsi qu'aux Chefs de gouvernement, Ministres et autres représentantes et représentants de haut niveau présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Égypte, de la République islamique d'Iran, d'Israël, du Liban et de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission européenne.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : À l'entame de mon propos, je présente mes excuses aux membres du Conseil : je vais devoir les quitter très rapidement car cette séance a été ajoutée à un programme déjà très chargé.

L'enfer se déchaîne au Liban. Comme je l'ai dit hier à l'Assemblée générale, nous devons tous être alarmés par cette escalade. Le Liban est au bord du précipice.

Bien sûr, la Ligne bleue connaît des tensions depuis des années. Mais depuis le mois d'octobre, les échanges de tirs ont gagné en ampleur, en profondeur et en intensité. Le Hezbollah et d'autres groupes armés non étatiques au Liban et les Forces de défense israéliennes échangent des tirs presque quotidiennement, le Hezbollah indiquant qu'il lui faudrait un cessez-le-feu à Gaza pour mettre fin aux hostilités. Ces échanges de tirs constituent des violations répétées de la résolution 1701 (2006). L'emploi d'armes,

au quotidien, par des groupes armés non étatiques contre-vient aux résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006).

La souveraineté libanaise doit être respectée et l'État libanais doit avoir le plein contrôle des armes sur l'ensemble du territoire libanais. Nous appuyons tous les efforts visant à renforcer l'Armée libanaise.

Depuis octobre, près de 200 000 personnes au Liban et plus de 60 000 dans le nord d'Israël ont fui leur domicile. Beaucoup de vies ont été perdues. Tout cela doit cesser. Les communautés du nord d'Israël et du sud du Liban doivent pouvoir retourner chez elles et vivre en sécurité, sans crainte.

Depuis la séance d'urgence du Conseil sur le Liban, le 20 septembre (voir S/PV.9730), à la suite de l'explosion à distance de bipeurs et de radios portatives utilisés par le Hezbollah dans tout le Liban, les hostilités ont connu une escalade spectaculaire. Le week-end dernier a été marqué par de violents échanges de tirs mettant en danger les civils des deux côtés de la Ligne bleue. Les forces de défense israéliennes ont frappé environ 400 cibles du Hezbollah au Liban, tandis que le Hezbollah a lancé des centaines de missiles, de roquettes et de drones sur le nord d'Israël.

La journée de lundi a été la plus sanglante que le Liban ait connue depuis une génération. Les Forces de défense israéliennes ont déclaré avoir frappé quelque 1 600 cibles du Hezbollah. De nombreux civils ont été tués et de très nombreux autres ont été blessés. Depuis lors, Israël poursuit ses frappes meurtrières dans tout le Liban, y compris dans la banlieue sud de Beyrouth. Le Ministère libanais de la santé publique a indiqué que 569 personnes avaient été tuées lundi et mardi, dont 50 enfants et 94 femmes. Plus de 1 800 personnes ont été blessées.

Les autorités libanaises font état d'un total de 1 247 morts depuis octobre. Deux collègues du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés figurent parmi les victimes de l'attaque d'hier. Aujourd'hui, de nouvelles frappes ont fait au moins 50 morts et plus de 200 blessés. Pendant ce temps, les routes sont encombrées, les familles cherchant désespérément à se mettre à l'abri. Et beaucoup sont bloquées à l'aéroport de Beyrouth.

Le Ministère libanais de l'intérieur a indiqué que plus de 90 000 personnes avaient fui le sud et l'est du Liban en direction de Beyrouth et du nord-ouest, et que 30 000 personnes se trouvaient dans des abris. Au moins 170 millions de dollars sont nécessaires pour

répondre au nombre croissant de personnes déplacées et aux besoins humanitaires de plus en plus importants.

Les Israéliens ont également subi des attaques répétées du Hezbollah et d'autres groupes. Selon les autorités israéliennes, depuis octobre dernier, plus de 8 300 roquettes, environ 1 500 missiles antichars et des centaines de drones explosifs ont visé Israël, faisant 49 morts et des centaines de blessés parmi les Israéliens.

Le Hezbollah continue de lancer des drones et des attaques de missiles et de roquettes de calibre de plus en plus élevé contre des cibles militaires et des zones résidentielles en Israël. Plus tôt dans la journée, il a lancé un missile balistique visant le quartier général du Mossad près de Tel-Aviv. Les tirs de roquettes continus ont blessé plusieurs personnes en Israël et endommagé des maisons et d'autres structures.

*(l'orateur poursuit en français)*

Les efforts diplomatiques se sont intensifiés afin de parvenir à un cessez-le-feu temporaire, permettant l'acheminement de l'aide humanitaire et ouvrant la voie au rétablissement d'une paix plus durable. Nous soutenons pleinement ces efforts. En début de semaine, la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, s'est rendue en Israël pour des consultations, insistant sur le fait qu'une escalade militaire n'était dans l'intérêt de personne. Le Chef de la Mission et commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, le général Aroldo Lázaro Sáenz, est resté en contact étroit avec les parties, soutenant l'accès humanitaire partout où cela est possible et continuant d'appeler à une désescalade immédiate.

Malgré les conditions dangereuses, nos soldats de la paix restent en poste. Afin de réduire les risques pour le personnel de la mission, la plupart du personnel civil a été temporairement transféré au nord du fleuve Litani. Quelques membres essentiels du personnel restent dans la zone d'opérations de la mission, en compagnie de nos Casques bleus. Je tiens à réaffirmer notre profonde reconnaissance envers nos agents de la paix, civils et militaires, qui servent le long de la Ligne bleue, ainsi qu'envers tous les pays fournisseurs de contingents.

*(l'orateur reprend en anglais)*

J'implore le Conseil d'œuvrer de concert pour aider à éteindre l'incendie. Les parties doivent immédiatement revenir à une cessation des hostilités et prendre des mesures concrètes pour appliquer pleinement les

résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006). Les civils doivent être protégés. Les infrastructures civiles ne doivent pas être prises pour cible. La sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel et des biens des Nations Unies doivent être assurées. Le droit international doit être respecté.

D'une seule voix, nous devons dire à toutes les parties d'arrêter le massacre et la destruction, de modérer leur rhétorique et leurs menaces, et de s'éloigner du gouffre.

Il faut à tout prix éviter une guerre totale, car ce serait à n'en pas douter une véritable catastrophe. Le peuple libanais, de même que le peuple israélien et les peuples du monde entier, ne peuvent pas se permettre que le Liban devienne un autre Gaza.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Slovaquie.

Plus de violence n'apportera pas plus de sécurité. Le terrorisme sous le couvert de la solidarité ou les opérations militaires sous le prétexte de la protection ne sont pas synonymes de plus de sécurité. Ils ne font que causer des souffrances aux civils et retarder la mise en place de solutions diplomatiques concrètes. Nous avons besoin de paix. Conformément à ce que la Charte des Nations Unies et l'humanité la plus élémentaire exigent de nous, il est de notre devoir d'y parvenir.

Premièrement, je condamne la récente escalade au Liban. Après des mois d'aggravation des tensions, les événements survenus la semaine dernière constituent un nouveau chapitre, qui a été largement débattu vendredi dernier (voir S/PV.9730). Les nouvelles attaques de cette semaine alimentent le chaos et suscitent davantage de peur. Je saisis cette occasion pour appeler les deux parties, ainsi que tous les États et tous les acteurs de la région, à faire preuve de retenue dans leurs actes et dans leurs paroles. Chaque attaque ouvre la voie à une erreur d'appréciation et nous éloigne un peu plus de la paix. À ceux qui, autour de cette table, ont une influence sur les différents acteurs : c'est le moment d'en faire usage. Israël doit cesser ses frappes aériennes et renoncer à ses projets d'invasion terrestre. Le Hezbollah doit cesser ses attaques. Le moment est venu pour le Conseil de sécurité d'appeler d'une seule voix à la désescalade et à la cessation des hostilités.

Deuxièmement, la protection des civils doit être une priorité. Nous sommes vivement préoccupés par les scènes de confusion et de peur dans le sud du Liban. Cette situation fait suite à des mois d'hostilités qui ont eu de lourdes conséquences sur les infrastructures civiles et les civils, dont beaucoup ont été déplacés de part et d'autre de la frontière. Nous le répétons : de nouvelles violences ne les ramèneront pas. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Personne n'aurait pu le dire mieux que la Présidente du Comité international de la Croix-Rouge au débat public de ce matin (voir S/PV.9732) : le droit international humanitaire offre une voie vers la paix et il faut en faire une priorité politique. Nous demandons également la mise en œuvre immédiate et intégrale de la résolution 1701 (2006). Nous souhaitons exprimer notre plein appui à l'action de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Sa présence et son mandat sont des facteurs importants de stabilisation. La sûreté et la sécurité de la FINUL doivent être garanties en toutes circonstances.

Troisièmement, la diplomatie est le seul moyen d'aller de l'avant. Il est dès lors temps de revenir à la table des négociations, aussi bien pour ce qui est de cette crise que s'agissant du cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Je suis entièrement d'accord avec le Secrétaire général : nous ne pouvons pas nous permettre que le Liban devienne un autre Gaza. Nous ne pouvons pas nous permettre que la spirale de la violence au Moyen-Orient se poursuive. Elle doit cesser dès maintenant. J'en appelle à un véritable engagement en faveur de la conclusion des négociations et je demande au Conseil de jouer un rôle actif à l'appui de ces efforts.

Dans la littérature classique, l'enfer est dépeint comme neuf cercles concentriques de tourments. Ces cercles augmentent progressivement et deviennent de plus en plus complexes. Je crains que nous ne suivions le même chemin, tandis que nous examinons la situation de plus en plus épineuse au Moyen-Orient. Avant que la région n'atteigne un point de non-retour, j'appelle chacun et chacune d'entre nous à la guider sur le chemin du retour à la diplomatie.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

**M. Barrot** (France) : J'ai tenu à demander, au nom de la France, cette séance d'urgence. La situation au Liban

menace aujourd'hui d'atteindre un point de non-retour. Nous sommes en effet au-delà de l'escalade. Les frappes israéliennes ont fait de trop nombreuses victimes et le Hezbollah continue de cibler des centres de population en Israël. Depuis le début de la semaine, les frappes israéliennes ont déjà causé plusieurs centaines de morts civils, dont des dizaines d'enfants. Ce n'est pas acceptable, et je veux dire au nom de la France toute ma solidarité à la population civile libanaise. Je rappelle que le respect du droit international humanitaire n'est pas une option. Les civils, qu'ils soient libanais ou israéliens, ne doivent jamais être pris pour cible.

Aujourd'hui, les tensions entre le Hezbollah et Israël risquent de précipiter la région dans un conflit généralisé. Les conséquences en seraient incalculables. Le Liban, déjà considérablement affaibli, ne se relèverait pas d'une telle guerre. Il est donc urgent que tous les acteurs impliqués s'engagent résolument dans la voie d'une désescalade. Ils doivent enfin mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 (2006). C'est le cadre fixé par le Conseil et agréé par les parties. L'objectif est clair : la fin des hostilités le long de la Ligne bleue. Il faut donc que les attaques de part et d'autre cessent. La France est attachée à la sécurité du Liban comme à celle d'Israël.

Je veux saluer ici la contribution décisive des Casques bleus engagés au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Leur rôle est essentiel. Avec près de 700 soldats, la France y prend toute sa part. Et je rappelle que la protection des Casques bleus est également une obligation qui s'impose à toutes les parties à un conflit. La France est mobilisée dans cette perspective, mobilisée pour éviter une guerre régionale.

Profitons de la présence de nombreux dirigeants à New York cette semaine pour imposer une solution diplomatique et inverser le cycle de la violence. La guerre n'est pas inéluctable. Une solution diplomatique est possible. Ces derniers jours, nous avons travaillé avec nos partenaires américains à une plateforme de cessez-le-feu temporaire de 21 jours pour permettre les négociations. Cette plateforme va être rendue publique très rapidement, et nous comptons sur les deux parties pour l'accepter sans tarder afin de protéger les populations civiles et permettre qu'une négociation diplomatique s'engage. Nous avons travaillé avec les parties à définir les paramètres d'une sortie de crise diplomatique sur la base de la résolution 1701 (2006). C'est un chemin exigeant, mais c'est un chemin possible. Je le répète, la guerre n'est pas inéluctable. Nous sommes pleinement mobilisés pour y

travailler et je me rendrai dès la fin de semaine à Beyrouth pour y travailler avec les acteurs concernés.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger de l'Algérie.

**M. Attaf** (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son exposé détaillé sur l'évolution de la situation actuelle au Liban, pays frère, qui fait face une fois de plus à une agression israélienne flagrante, brutale et barbare, dont le caractère odieux, l'atrocité et l'ampleur n'ont d'égal que le mal qui a frappé la bande de Gaza. Cette agression s'inscrit dans la politique d'escalade dont l'occupation coloniale israélienne a fait une approche privilégiée et une stratégie délibérée sur plus d'un front et dans plus d'une direction dans toute la région du Moyen-Orient.

Cette occupation ne se contente plus de la guerre de génocide qu'elle mène contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie, mais elle déclenche une crise après l'autre, et cherche jour après jour à étendre ses crimes et à imposer son pouvoir à tous les pays voisins, au Yémen, en Syrie, en Iran et, actuellement, au Liban. À nos frères libanais, nous offrons notre entière solidarité et notre soutien face à l'abominable et honteuse agression israélienne, qui doit être condamnée explicitement et dénoncée fermement par le Conseil. Nous rejetons catégoriquement cette agression et nous devons agir de toute urgence pour y mettre un terme et amener les auteurs à répondre de leurs actes.

Les violations de la souveraineté du Liban est confronté, ainsi que les atteintes à sa sécurité et à sa stabilité, sont les mêmes éléments de crimes qu'il a commis à Gaza, à savoir un crime contre la paix, un crime d'agression, un crime contre l'humanité, un crime de guerre et un génocide. En d'autres termes, Israël tente de transformer le Liban en un autre Gaza. Ce que le peuple libanais, le peuple palestinien et tous les États et peuples de la région subissent actuellement, est le prix qu'ils paient - de leur vie et de leurs biens - pour l'incapacité du Conseil à assumer ses responsabilités et à mettre fin au génocide en cours à Gaza. L'escalade a commencé à Gaza et s'étend maintenant à toute la région. Les gens paient de leur vie et de leurs biens parce que le Conseil est incapable de dissuader l'occupant israélien et de l'amener à répondre de ses crimes. L'impunité est un feu vert à l'expansion des crimes israéliens.

Enfin et surtout, c'est le prix que tous ces gens paient de leurs vies et de leurs biens parce que le Conseil

n'a pu contraindre l'occupant israélien à abandonner ses illusions et sa poursuite du mirage de la sécurité et de la stabilité pour lui-même en répandant l'insécurité et l'instabilité dans les pays voisins, car comme nous avons pu le constater, l'occupant croit, en paroles et en actes, que sa propre sécurité réside dans le fait d'en priver ses voisins. Il est grand temps que le Conseil réalise que la sécurité et la stabilité de la région du Moyen-Orient ne peuvent être retenues en otages des caprices et des illusions de l'occupant israélien, qui nuit à la région comme bon lui semble. L'occupant israélien a prouvé qu'il ne croit pas en la paix, qu'il ne veut pas la paix et qu'il se considère comme une exception qui n'est pas concernée par les normes et les règles qui nous unissent ici sous les auspices de l'Organisation.

C'est pourquoi l'Algérie souligne que la moindre des choses que nous attendons du Conseil est qu'il prenne les mesures nécessaires pour mettre fin à l'escalade, aujourd'hui et non demain. Le Moyen-Orient a plus que jamais besoin que tout le monde déploie des efforts concertés pour lui épargner les horreurs d'une guerre totale qui se profile déjà à l'horizon.

Dans ce contexte, mon pays souligne que les efforts en vue d'une désescalade doivent constituer une priorité afin de mettre fin à l'enfer que subissent les Palestiniens de Gaza. Ces efforts doivent également se concentrer sur l'agresseur et non sur la victime, c'est-à-dire sur l'occupant israélien et non sur les Palestiniens, les Libanais ou les peuples d'autres États de la région qui sont touchés par l'ensemble des crimes israéliens et qui en ont assez de l'arrogance, de l'intimidation et de la tyrannie de l'occupant israélien.

Nous demeurons fermement convaincus que le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient dépend de la capacité du Conseil à surmonter les obstacles auxquels il est confronté, à faire respecter pleinement l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, à faire respecter ses résolutions sur un cessez-le-feu à Gaza, à mettre un terme à l'escalade israélienne systématique dans la région, à mettre fin à l'occupation de tous les territoires palestiniens et arabes et à imposer la création d'un État palestinien souverain et indépendant en tant que solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien.

**M. Vershinin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous appuyons la convocation par la présidence du Conseil d'une séance d'urgence sur l'escalade soudaine de la situation dans ce pays ami qu'est le Liban et dans la zone frontalière libano-israélienne. Nous remercions le

Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé et de son évaluation de la situation régionale.

Les événements survenus ces derniers jours montrent que nos pires prédictions sont en train de se réaliser. L'escalade du conflit palestino-israélien, qui a provoqué une vague d'instabilité dans tout le Moyen-Orient – de la mer Rouge à l'Iraq – a déclenché une confrontation ouverte entre Israël et le Hezbollah, dont les principales victimes sont les civils de part et d'autre de la Ligne bleue. Depuis le 23 septembre, le plus important bombardement israélien qui ait visé le Liban depuis 2006 a fait au moins 569 morts, dont 50 enfants, et 1 835 blessés. Selon la représentante adjointe de l'UNICEF au Liban, Ettie Higgins, plus de Libanais ont été tués en un jour qu'au cours des 11 derniers mois. Deux membres du personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont été tués. Un demi-million de personnes ont dû fuir leurs foyers. Le 24 septembre, après une nouvelle frappe aérienne israélienne dans la plaine de la Bekaa, les 10 membres d'une même famille ont trouvé la mort. Le 20 septembre, plus de 50 personnes ont été tuées à la suite d'une frappe aérienne israélienne sur une zone résidentielle densément peuplée. Le Hezbollah procède également à des frappes de représailles sur des cibles militaires en Israël. Tout cela se produit quelques jours seulement après l'horrible attentat terroriste impliquant l'explosion d'appareils sans fil au Liban, qui a coûté la vie à 39 personnes, dont des enfants, et fait plusieurs milliers de blessés.

Nous condamnons fermement les attaques militaires à grande échelle et les provocations contre le Liban, un pays ami. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous rejetons catégoriquement les attaques aveugles qui visent des civils.

Israël affirme que l'objectif de l'opération militaire contre le Liban est de créer des conditions sûres pour le retour dans le nord du pays des personnes déplacées. Selon le chef d'état-major des Forces de défense israéliennes, il s'agit de préparer une offensive terrestre. Cependant, l'expérience de la campagne israélienne de 2006 a déjà démontré que la supériorité en termes de matériel militaire et d'armes ne suffit pas à assurer la paix et la sécurité par les seuls moyens militaires.

L'évolution de la situation dans la région montre une fois de plus que la recherche de solutions complexes aux crises qui sévissent dans cette région, y compris la crise libanaise, n'est possible que par le dialogue. Il faut mettre fin immédiatement à cette spirale de la violence avant que

la situation ne devienne totalement incontrôlable. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités, ce qui éviterait de nouvelles effusions de sang et créerait les conditions d'un retour du processus de règlement sur la voie politique et diplomatique.

Il importe également de renoncer aux discours irresponsables. Nous avons tous en mémoire les propos du Ministre israélien de la défense, Yoav Gallant, déclarant que les Israéliens ont la capacité de renvoyer le Liban à l'âge de pierre, et menaçant de détruire tous ceux qui jouent avec le feu, dans le contexte de la confrontation avec le Hezbollah. Nous sommes convaincus que dans ce climat, qui a atteint un point de rupture, il est essentiel de faire preuve de la plus grande retenue et d'éviter les provocations qui ne font qu'alimenter le conflit. Cependant, quelles que soient nos préoccupations concernant le Liban aujourd'hui, nous comprenons tous parfaitement que le seul moyen d'éloigner le spectre d'une guerre majeure au Moyen-Orient est de mettre un terme à l'effusion de sang dans la bande de Gaza, où la campagne militaire inhumaine menée par Israël a déjà fait plus de 42 000 victimes.

L'inaction du Conseil de sécurité, qui est de facto pris en otage par l'un de ses membres permanents, est d'autant plus inacceptable qu'il dispose d'une multitude d'instruments pour contraindre les parties belligérantes à s'engager sur la voie de la paix. Cela permettrait de sauver la vie des otages israéliens, dont les chances de retour s'amenuisent chaque jour que l'opération israélienne se poursuit. Nous pensons que la prochaine étape critique doit être de trouver une solution équitable à la question palestinienne, conformément à la base juridique internationale bien connue. C'est le seul moyen de régler toutes les crises qui sévissent au Moyen-Orient, sans exception.

En ce qui concerne le Liban, nous avons toujours insisté sur la nécessité d'une application intégrale de la résolution 1701 (2006), qui dispose clairement qu'Israël est tenu de cesser toutes les offensives militaires, de retirer ses forces armées du sud du Liban et de mettre fin à l'occupation des terres libanaises, et que le Hezbollah est tenu de déplacer toutes ses formations au nord du fleuve Litani.

Nous apportons notre plein appui à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, qui joue un rôle stabilisateur indispensable le long de la Ligne bleue. C'est la présence des soldats de la paix qui a longtemps permis d'atténuer les risques d'un affrontement militaire à grande échelle. Nous insistons sur la nécessité de veiller au respect de la sécurité des Casques bleus.

En ce qui nous concerne, nous continuerons de concentrer nos efforts diplomatiques sur la désescalade de la situation et la prévention d'un scénario catastrophe. Nous sommes prêts à nous coordonner avec nos partenaires internationaux et régionaux à cette fin. Il importe surtout que personne ne tente de monopoliser ces efforts au profit de ses intérêts géopolitiques égoïstes. Aujourd'hui, nous sommes tous contraints de faire face aux conséquences de ce type d'actions entreprises par l'un des membres permanents du Conseil de sécurité.

**M. Ando** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Le Japon est extrêmement préoccupé par la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Au cours de l'année écoulée, les membres du Conseil de sécurité, dont le Japon, ont appelé tous les acteurs concernés à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les tensions dans la région. Pourtant, les échanges de tirs nourris entre Israël et le Hezbollah ces derniers jours auraient fait des centaines de morts, dont des femmes et des enfants, et des milliers de blessés.

Le Japon présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et aux proches des victimes et exprime sa profonde sympathie aux personnes blessées. Le Japon appelle de nouveau toutes les parties concernées à la désescalade.

Personne ne veut assister à de nouvelles catastrophes au Moyen-Orient. Le Japon est particulièrement préoccupé par le sort des civils qui sont victimes du conflit en cours ou qui en souffrent. Un grand nombre de civils innocents, dont des femmes et des enfants, ont été tués ou blessés dans des attaques. Des dizaines de milliers de personnes au Liban et en Israël ont été déplacées depuis le début des échanges de tirs quotidiens en octobre dernier. Nous exhortons à nouveau toutes les parties à prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour éviter les pertes civiles et à respecter le droit international, notamment pour la protection des civils.

Le Japon appelle à la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 1701 (2006), qui demande un retour à la cessation des hostilités le long de la Ligne bleue, ainsi qu'au respect du droit international, y compris du droit international humanitaire. Dans le même temps, le Japon exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter une nouvelle escalade. Le Japon appuie les efforts inlassables déployés par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, ainsi que par l'Organisme des

Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, afin de réduire les tensions.

À cet égard, le Japon redit son ferme appui à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et à la libération des otages, conformément aux grandes lignes de la résolution 2735 (2024). Nous restons foncièrement déterminés à déployer tous les efforts diplomatiques possibles pour mettre fin au cycle de violence et rétablir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres de son important exposé sur l'escalade tragique de cette situation. Je salue la participation du Président du Conseil des Ministres du Liban.

À la suite de l'explosion aveugle d'appareils de communication au Liban il y a quelques jours, qui aurait fait 37 morts et au moins 2 931 blessés, le Secrétaire général et la plupart des membres du Conseil ont exprimé leur profonde inquiétude face à l'escalade spectaculaire des attaques de représailles et à la préparation d'attaques aériennes à grande échelle.

Au cours des deux derniers jours, Israël aurait mené environ 800 attaques contre quelque 1 600 cibles du Hezbollah dans le sud de Beyrouth, dans la plaine de la Bekaa à l'est, et dans d'autres régions du sud du Liban. Le Hezbollah affirme également avoir lancé plus de 300 roquettes contre des bases militaires à Haïfa et dans d'autres régions du nord d'Israël, au cœur des terres.

Cette dangereuse escalade a entraîné la mort d'au moins 579 personnes, dont 50 enfants et 94 femmes, fait quelque 1 500 blessés et provoqué le déplacement de 16 500 personnes. Des roquettes et des missiles tirés par le Hezbollah sur le nord d'Israël auraient également endommagé des zones civiles et blessé plusieurs personnes.

La Sierra Leone exprime sa vive inquiétude pour la sécurité des civils et avertit les parties au conflit que le fait de prendre délibérément pour cible des civils et des infrastructures civiles critiques constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. Nous exhortons par conséquent les parties au conflit à cesser de bombarder aveuglément les populations et à protéger les civils. La Sierra Leone appelle les deux parties au conflit à faire preuve de la plus grande retenue, et nous insistons sur la nécessité urgente d'une désescalade immédiate.

Nous demeurons préoccupés par les répercussions des frappes de missiles sur les positions de la Force

intérimaire des Nations Unies au Liban et par les blessures infligées aux Casques bleus. Nous condamnons tous les actes qui mettent en danger la vie des soldats de la paix. Nous exhortons toutes les parties à garantir la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et à respecter l'inviolabilité des locaux de l'ONU.

Alors que nous prenons note avec inquiétude des discours dangereux relatifs à la réalisation des objectifs militaires ou politiques respectifs des parties au conflit, nous réaffirmons que l'action militaire n'est pas une solution pour atteindre leurs objectifs déclarés. La Sierra Leone appelle donc les parties à utiliser les voies diplomatiques, y compris les bons offices de l'Organisation, afin d'éviter une nouvelle escalade et le risque d'une guerre totale ou d'un embrasement régional plus large et déstabilisateur.

Au moment où la région est aux prises avec la guerre à Gaza et avec une grave crise humanitaire, nous rejetons toute action susceptible de compromettre les négociations de paix en cours entre Israël et le Hamas, et de menacer la paix et la sécurité régionales et mondiales. Nous appelons tous les pays, dans la région et ailleurs, qui ont une influence sur les deux parties à les convaincre de renoncer à toute nouvelle attaque à travers la Ligne bleue et dans d'autres lieux.

La surenchère des attaques ou une guerre totale n'est dans l'intérêt de personne. Un conflit à part entière aurait des effets absolument dévastateurs sur la population et l'économie libanaises. Comme nous l'avons déjà mentionné au Conseil, le peuple libanais a déjà traversé une guerre longue et destructrice et des périodes de fragilité. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que cela ne se reproduise. Nous devons répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général et les dirigeants mondiaux durant le débat général de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale afin d'empêcher l'escalade de ce conflit.

Le risque d'une catastrophe humanitaire au Liban est déjà en train de se manifester. La Directrice de Save the Children au Liban rapporte que les enfants du Liban, en particulier dans le sud du pays, qui ont vécu les violences transfrontalières entre Israël et le Hezbollah au cours des dernières années, sont « terrifiés par le bruit des drones et des avions de chasse au-dessus de leurs têtes » et ont déclaré qu'ils « ont l'impression... de ne jamais être en sécurité ». Des responsables de l'UNICEF au Liban ont également noté que le nombre d'enfants décédés lundi dernier était supérieur à celui de ceux qui ont trouvé la mort durant toute l'année écoulée. Les écoles

et les universités du pays ont été fermées et servent déjà d'abris temporaires.

Nous saluons les efforts déployés par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Liban, qui a déjà rencontré des représentants du Gouvernement libanais, notamment le Premier Ministre et le Ministre de l'environnement, ainsi que d'autres organismes humanitaires de l'ONU, afin de planifier une réponse coordonnée en matière d'aide, notamment la mise en service d'un centre d'opérations d'urgence et l'identification d'écoles qui feront office d'abris. Nous demandons instamment que les 50 millions de dollars demandés par les organismes humanitaires soient débloqués rapidement afin de prépositionner les produits de première nécessité, tels que la nourriture et les abris, en vue d'une réponse immédiate au cours des prochaines semaines.

En conclusion, la Sierra Leone appelle de nouveau les parties à considérer les implications régionales de leurs actions et à renouveler leur engagement en faveur d'une cessation des hostilités. À ce stade, les priorités du Conseil de sécurité et des acteurs régionaux devraient être l'instauration d'un cessez-le-feu permanent au Liban et à Gaza, la libération des otages et des prisonniers, la facilitation de l'accès à l'aide humanitaire et la mise en œuvre de la solution prévoyant deux États pour Israël et la Palestine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général de son exposé.

Dans les jours qui ont suivi notre dernière séance sur la situation le long de la frontière commune à Israël et au Liban, les États-Unis se sont impliqués activement auprès de toutes les parties au sein de la région. Notre objectif est clair : éviter une guerre plus étendue qui, selon nous, n'est dans l'intérêt d'aucune partie – ni du peuple israélien, ni du peuple libanais.

Comme l'a souligné le Président Biden devant l'Assemblée générale, une solution diplomatique conforme à la résolution 1701 (2006) reste le seul moyen d'inverser durablement le cycle d'escalade et de permettre aux personnes déplacées, tant en Israël qu'au Liban, de rentrer chez elles. Les efforts des États-Unis s'appuient sur la reconnaissance du fait qu'il sera de plus en plus difficile de recourir à la diplomatie en cas d'escalade de ce conflit.

Nous sommes gravement préoccupés par les informations selon lesquelles des centaines de civils libanais ont trouvé la mort ces derniers jours. Nous déplorons en outre la mort de deux membres du personnel du

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En même temps, et comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, le Conseil de sécurité ne peut pas fermer les yeux sur les origines de ce conflit entre Israël et le Hezbollah. Des centaines de milliers de civils libanais et plus de 65 000 civils israéliens ont été déplacés à la suite de la décision du Hezbollah, le 8 octobre, de briser la paix qui avait été largement maintenue le long de la Ligne bleue après l'adoption par le Conseil de la résolution 1701 (2006) en 2006.

L'accumulation d'armes par le Hezbollah, dont beaucoup sont fournies par l'Iran, et sa présence le long de la Ligne bleue, au mépris des résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006), sont depuis longtemps une source d'instabilité. Personne ne souhaite voir se répéter la guerre totale de 2006, mais la voie vers une stabilité durable ne se limite pas à l'arrêt des frappes de part et d'autre de la Ligne bleue. Au final, cette voie aboutit à la conclusion d'un meilleur accord en ce qui concerne la Ligne bleue, assorti de véritables mécanismes de mise en œuvre.

Comme nous l'avons appris en 2006, la diplomatie est plus efficace lorsque la communauté internationale s'unit autour d'un objectif commun et s'exprime d'une seule voix. Nous collaborons avec d'autres pays sur une proposition qui, nous l'espérons, permettra de rétablir le calme et de mener des discussions en vue de parvenir à une solution diplomatique. Nous encourageons le Conseil de sécurité à soutenir ces efforts diplomatiques dans les jours à venir.

Même si nous nous efforçons d'éviter une guerre de plus large portée, nous avons clairement indiqué qu'Israël avait le droit de se défendre contre les attaques du Hezbollah, y compris les tirs de missiles balistiques qui ont visé Tel-Aviv la nuit dernière, lesquels risquent d'entraîner une escalade, sans oublier les tirs de roquettes quotidiens, depuis le 8 octobre. Aucun membre du Conseil ne tolérerait qu'un groupe terroriste mène des attaques de roquettes et de missiles balistiques sur son territoire. De plus, toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et prendre toutes les mesures raisonnables afin de réduire autant que faire se peut les dommages causés aux civils, en particulier dans les zones densément peuplées. Par ailleurs, les États-Unis appuient fermement la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et insistent sur l'importance pour toutes les parties de garantir la sécurité du personnel de la FINUL.

En cette période dangereuse, il est impératif que nous œuvrions de concert pour aider la population libanaise et la région afin d'éviter d'autres tragédies. Les

États-Unis continueront de faire tout ce qui est en leur pouvoir et apprécient les efforts déployés par d'autres nations qui partagent leur engagement en faveur d'une solution diplomatique.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Les attaques dévastatrices qui ont visé des dispositifs de communication la semaine dernière ont été choquantes, mais les frappes aériennes israéliennes sur le Liban depuis lundi sont encore plus stupéfiantes et affligeantes. Pour la seule journée du 23 septembre, plus de 500 personnes ont été tuées, ce qui représente le plus grand nombre de morts au Liban depuis la longue guerre civile et équivaut à la moitié du nombre total de morts pendant le conflit sanglant de 2006.

Je voudrais à présent souligner les points suivants.

Premièrement, la protection des civils n'est pas une option ; c'est une obligation et la pierre angulaire du droit international humanitaire. Même si l'on affirme que ces attaques visaient des objets militaires, les bombardements à travers le Liban ont dévasté les infrastructures civiles et médicales, causant de nombreuses victimes, des déplacements et la panique dans toutes les communautés libanaises. Parallèlement, des milliers d'Israéliens ont été contraints de se réfugier dans des abris antiaériens en raison des tirs de roquettes du Hezbollah, dont la fréquence, l'intensité et la portée ont augmenté. Rien de tout cela ne peut être justifié. Ma délégation est également profondément attristée par la mort de deux employés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés lors des frappes aériennes menées lundi par l'État d'Israël. Le droit international humanitaire stipule clairement que toutes les parties ont le devoir d'assurer la protection des travailleurs humanitaires à tout moment. C'est également une obligation.

Deuxièmement, nous appelons d'urgence toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à donner la priorité à la désescalade et à intensifier les efforts communs afin d'éviter une guerre totale dans la région. De la Ligne bleue à Gaza, en passant par la Cisjordanie, le Yémen et la Syrie, la région risque fort de sombrer dans une guerre plus étendue et plus destructrice.

L'histoire nous a appris que les déclarations du type « escalade pour une désescalade » permettent rarement de parvenir à la paix. Nous condamnons donc toute rhétorique incendiaire prônant la destruction massive ou la réoccupation potentielle, voire l'implantation de nouvelles colonies, sur le territoire du Sud-Liban. De tels discours sapent la paix et risquent d'exposer des millions

de Libanais et d'Israéliens à encore plus de violence. La diplomatie est la seule voie viable pour parvenir à une paix durable, et de telles déclarations doivent cesser.

Nous condamnons également toutes les hostilités autour de la Ligne bleue, qui ont augmenté de manière significative depuis le week-end dernier. Nous sommes profondément préoccupés par leur incidence sur la sécurité et les opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, à laquelle la République de Corée participe activement, et nous réaffirmons que la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies doit être assurée. Nous appelons les parties à mettre fin à toutes les attaques contre Israël et à respecter l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières reconnues.

Nous sommes au bord du précipice, mais il est encore temps de faire machine arrière. Des efforts diplomatiques urgents, une désescalade, un cessez-le-feu à Gaza et la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 1701 (2006), sont la seule voie viable.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : La situation au Liban ne va pas tarder à atteindre un point de bascule dangereux et dévastateur. Comme l'a indiqué le Secrétaire général, le pays est au bord du gouffre. Nous n'avons pas de temps à perdre pour protéger les millions de vies qui pâtiront de la situation au Moyen-Orient et au-delà si celle-ci continue de se détériorer.

Depuis les atrocités commises par le Hamas et d'autres groupes terroristes contre Israël le 7 octobre 2023, nous avons été témoins au cours des 11 derniers mois d'échanges de tirs quasi quotidiens de part et d'autre de la Ligne bleue, ce qui n'a fait qu'aggraver un contexte déjà extrêmement instable. Les 17 et 18 septembre, de nombreuses explosions simultanées dans tout le Liban ont fait des dizaines de morts et des milliers de blessés. Les conséquences d'une attaque d'une telle ampleur, y compris le grand nombre de victimes civiles, étaient prévisibles. Ces actions témoignent également d'un mépris inquiétant pour les normes établies du droit international humanitaire.

Ces derniers jours, nous avons été témoins des frappes aériennes menées par Israël dans l'ensemble du Liban. L'ampleur et l'intensité de ces attaques ont causé la mort de plus de 550 personnes, dont des femmes et des enfants, et fait plus de 1 800 blessés. Ces attaques ont endommagé des infrastructures civiles, ont eu de graves répercussions sur les services de santé libanais et provoqué

d'importants déplacements de civils. Fait inquiétant, nous entendons à nouveau des échos de la rhétorique utilisée pour justifier les milliers d'attaques contre les établissements médicaux et les installations de l'ONU à Gaza depuis octobre dernier.

Le Secrétaire général l'avait dit : nous ne pouvons pas permettre que le Liban devienne un autre Gaza. En Israël, les roquettes tirées par la branche militaire du Hezbollah tombent sur des bases militaires, des installations et des zones résidentielles. Des écoles ont été fermées dans le nord d'Israël et des hôpitaux du pays sont contraints de déplacer leurs opérations pour protéger les centres médicaux. Il faut condamner ces actions.

La position de Malte est claire. Nous exhortons toutes les parties à protéger les civils conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Toute attaque contre des civils ou des infrastructures civiles est inacceptable et doit cesser immédiatement. Nous sommes très préoccupés par la sécurité des civils de part et d'autre de la Ligne bleue. Des deux côtés, les civils ne souhaitent rien d'autre que de vivre en paix et de ne plus avoir à craindre pour leur vie et celle de leurs proches. Nous condamnons fermement les pertes en vies humaines que l'on continue de déplorer, y compris les deux employés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés tués cette semaine, ainsi que les déplacements massifs de population.

Il faut soutenir le travail indispensable qu'effectuent l'ONU et ses partenaires, y compris les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires visant à assurer la sécurité du personnel onusien et humanitaire, tout comme le courage sans relâche des travailleurs humanitaires libanais.

Nous nous faisons l'écho de l'appel à œuvrer d'urgence à une désescalade. Il n'en reste pas moins que c'est la population civile qui souffre le plus dans une guerre totale. Il faut à tout prix éviter cette issue, qui est absolument prévisible, notamment en intensifiant les efforts diplomatiques. Le Conseil de sécurité a un rôle crucial à jouer dans la définition d'une voie à suivre, qui donne la priorité à la désescalade et à la retenue dans toute la région. Les résolutions du Conseil de sécurité doivent être respectées et mises en œuvre.

Le long de la Ligne bleue, toutes les parties doivent s'éloigner du bord du gouffre et faire respecter une cessation immédiate des hostilités et un cessez-le-feu sur la base de la résolution 1701 (2006). La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et les forces armées

libanaises sont des pierres angulaires essentielles de toute future architecture de sécurité dans la région et elles doivent être soutenues dans toute la mesure du possible. Malte est fière de fournir des contingents à la FINUL. Les frappes aériennes israéliennes visant le Liban et les survols de son territoire doivent cesser. Nous dénonçons également avec force le fait que des groupes militants, y compris la branche militaire du Hezbollah, possèdent des armes échappant au contrôle de l'État libanais. Dans cette optique, nous soulignons la nécessité de créer une zone d'exclusion de toutes armes autres que celles déployées entre la Ligne bleue et le Litani par le Gouvernement libanais et la FINUL.

Dans l'ensemble de la région, le conflit entre Israël et le Hamas à Gaza est en passe de devenir un conflit de plus grande envergure. Comme l'a souligné hier le Secrétaire général, ce conflit menace d'entraîner toute la région dans le chaos. Dans cette optique, nous renouvelons notre appel à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, au retour en toute sécurité des otages en Israël et à la pleine mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité, à savoir les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2735 (2024).

En conclusion, face aux souffrances incessantes des civils ordinaires, notre rôle et nos responsabilités sont on ne peut plus clairs. Le risque d'escalade militaire, qui aurait des conséquences catastrophiques sur l'ensemble de la région, appelle une action résolue de la part d'un Conseil uni. Nous toutes et tous, autour de cette table et au-delà, devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter la guerre totale qui semble imminente.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Nous remercions la France d'avoir demandé la tenue de cette séance d'urgence ainsi que le Secrétaire général pour son intervention détaillant les événements de ces derniers jours.

Comme le Secrétaire général venait de le dire, lundi a été la journée la plus meurtrière depuis la fin de la guerre civile au Liban. Plus de 560 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, ont été tuées. Et depuis lors, la situation ne s'est pas améliorée. L'escalade régionale tant redoutée est en train de se dérouler devant nos yeux. À l'instar d'autres membres de ce Conseil, nous avons mis en garde contre ce risque et plaidé pour un appel fort et uni afin de prévenir cela. Nous avons la responsabilité de trouver les moyens pour éviter que la situation s'aggrave encore davantage.

Les frappes aériennes massives d'Israël sur une grande partie du Liban et les roquettes indiscriminées

tirées par le Hezbollah sur Israël sont inacceptables et doivent cesser. Nous condamnons le fait que, selon les informations du Ministère de la santé libanais, ces frappes aient fait de nombreuses victimes civiles. Ce bilan tragique et les traumatismes causés à la population civile au Liban sont inadmissibles. Il en va de même pour les blessés, les dégâts et la peur constante que les tirs de roquettes génèrent parmi la population israélienne. Je présente nos condoléances très sincères à toutes les familles des victimes civiles de ce conflit. À ces souffrances s'ajoute l'angoisse de dizaines de milliers d'habitants du sud du Liban et de la Bekaa qui sont en train de fuir, ainsi que des personnes déplacées en Israël qui ne peuvent toujours pas rentrer chez elles.

Une chose est absolument claire : le dialogue et la désescalade sont les seuls moyens pour mettre fin à ce conflit. La dynamique actuelle risque de mener à une guerre générale que toutes les parties disent vouloir éviter. Nous soutenons donc tous les efforts pour arriver à une solution diplomatique. Toutes les parties doivent s'engager en vue de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 (2006), qui est reconnue par tous. Le Conseil a réaffirmé son soutien à cette demande à l'unanimité il y a un mois. La résolution dresse un chemin pour résoudre les causes sous-jacentes du conflit et permettre aux populations au Liban et en Israël de vivre en paix et en sécurité. La Suisse appelle donc Israël et le Hezbollah à cesser immédiatement les hostilités.

Le droit international humanitaire doit être pleinement respecté par toutes les parties, notamment les principes de distinction, proportionnalité et précaution dans la conduite des hostilités, et ce, en toutes circonstances. Prendre toutes les précautions possibles pour protéger les civils, y inclus le personnel humanitaire et médical, est une obligation en vertu du droit international humanitaire conventionnel et coutumier. Nous rappelons aussi que les attaques contre les civils et l'infrastructure civile indispensable peuvent constituer des crimes de guerre. La redevabilité doit être assurée.

Nous sommes indignés par la mort de deux employés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés tués dans le sud du Liban. Assurer la protection des travailleurs humanitaires, ancrée dans le droit international humanitaire et rappelé dans la résolution 2730 (2024) du Conseil, est central et un point que la Suisse a souligné lors d'une rencontre ministérielle cette semaine.

La sécurité du personnel de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est également centrale. Cette force, à laquelle la Suisse contribue par

l'intermédiaire de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, accomplit actuellement son travail dans un environnement extrêmement difficile. Nous saluons les efforts que la FINUL et le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban continuent à livrer pour réduire les tensions et assurer la liaison entre les parties.

Nous devons faire en sorte que ce conflit – comme celui à Gaza, où nous ne cesserons pas d'insister sur un cessez-le-feu, ainsi que sur la libération des otages et un accès humanitaire rapide et sans entraves – prenne fin immédiatement. Le Conseil doit contribuer à une solution diplomatique de toute urgence et s'exprimer d'une voix unie pour éviter un embrasement régional que tous veulent éviter et dont la population civile paierait le prix fort.

**M<sup>me</sup> Persaud** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres de son exposé sur la situation de crise au Liban, qui se détériore rapidement. Je salue également la participation du Premier Ministre libanais à notre séance aujourd'hui.

Le Conseil s'est réuni il y a à peine six jours pour discuter des récentes attaques sur le Liban (voir S/PV.9730). Les attaques meurtrières usant de bipeurs et d'autres appareils de communication que nous avons alors examinées n'ont hélas rien de comparable à ce qui s'est passé lundi.

Faire part de sa profonde préoccupation ou de son alarme est loin de rendre compte de l'ampleur du choc et du bouleversement suscités par les informations selon lesquelles des frappes israéliennes auraient tué plus de 490 personnes, dont 35 enfants, et fait plus de 1 600 blessés et ce, en une seule journée. Depuis, le bilan s'est alourdi à plus de 560 morts, dont 50 enfants et 94 femmes. Nous notons avec une profonde préoccupation que la plupart des frappes aériennes menées lundi par les Forces de défense israéliennes ont concerné la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et que deux membres du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont été tués. Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

Dans le même temps, le Hezbollah a revendiqué de multiples frappes contre des cibles militaires des Forces de défense israéliennes dans le nord d'Israël et dans le Golan syrien occupé, pour lesquelles il a utilisé un déluge de roquettes, des drones et de l'artillerie.

Depuis 11 mois, le Liban subit des frappes incessantes sur tout son territoire. Toutefois, ces derniers

événements seraient les plus meurtriers depuis la guerre de 2006.

On ne peut pas laisser se produire en toute impunité des attaques constantes, a fortiori aveugles, menées par un pays sur le territoire d'un autre État souverain. La protection des civils ne saurait être traitée comme une question secondaire par rapport aux objectifs supposés sécuritaires d'une nation.

Les dirigeants du monde entier sont réunis ici à l'ONU pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies. Ce matin même, nous avons parlé de leadership pour la paix (voir S/PV.9732) et, lundi, nous avons adopté le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), le jour même où l'avenir de 35 enfants a été anéanti de la manière la plus atroce et la plus inhumaine qui soit. Les schémas qui se dessinent au Liban sont désormais très familiers. Nous ne pouvons pas y répondre par davantage d'inaction.

Durant la séance d'hier sur la guerre en Ukraine (voir S/PV.9731), la plupart des membres du Conseil ont demandé la fin de l'impunité et exigé que les auteurs de violations du droit international soient traduits en justice.

Lorsque le Conseil s'est réuni sur cette question, le Guyana a dit que la situation au Moyen-Orient était devenue intenable. Aujourd'hui, les mots manquent pour décrire la catastrophe qui, de toute évidence, nous attend. Une guerre au Moyen-Orient n'aura pas de vainqueur. C'est un fait. Cela a beau être une réalité, aucune des parties n'est prête à s'éloigner du précipice.

Les efforts diplomatiques n'ont encore donné aucun résultat concret, au bout d'un an ou presque. J'appelle les acteurs influents à redoubler d'efforts. Il n'est pas encore trop tard pour s'éloigner du précipice. Ce processus doit commencer par un cessez-le-feu à Gaza et un réengagement à appliquer intégralement la résolution 1701 (2006). Le Guyana appelle les parties à cesser immédiatement les hostilités et à veiller à ce que les civils soient à l'abri du danger.

Les Libanais innocents, comme les Palestiniens, sont désormais happés contre leur gré dans les manœuvres d'une poignée d'idéologues qui s'acharnent à atteindre leurs objectifs politiques. Combien de temps encore devons-nous nous réunir au Conseil pour exprimer notre inquiétude, avant de nous réunir de nouveau quelques jours plus tard lorsque les circonstances s'aggraveront inévitablement ? Le peuple libanais compte sur nous, au Conseil de sécurité, pour agir. Le Conseil doit envisager les mesures nécessaires qu'il peut prendre pour

désamorcer la situation et, en définitive, mettre fin à la guerre à Gaza.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres de son exposé sur la situation préoccupante au Liban.

Moins d'une semaine a passé depuis que le Conseil s'est réuni pour la dernière fois sur cette question (voir S/PV.9730). La gravité des événements et leurs conséquences possibles pour l'ensemble de la région sont regrettables et méritent cette fréquence.

Depuis, la violence est en hausse. À l'explosion aveugle d'appareils de communication ont succédé des frappes aériennes sur Beyrouth et d'autres lieux par Israël, ainsi que des tirs aveugles de roquettes, depuis le Liban vers Israël, par le Hezbollah. Ces actions constituent une violation de la résolution 1701 (2006), qui appelle à une cessation totale des hostilités le long de la Ligne bleue, et portent atteinte à la souveraineté du Liban.

La violence contre la population civile de part et d'autre de la Ligne bleue menace de provoquer de nouveaux déplacements et de déclencher une nouvelle crise humanitaire dans la région. L'Équateur rappelle une fois de plus que les règles du droit international humanitaire doivent être respectées en tout temps et par tous les acteurs du conflit.

Pour contenir les tensions régionales, il est impératif d'instaurer un cessez-le-feu qui mette fin à la guerre à Gaza, et qui permette l'entrée dans la zone d'une aide humanitaire suffisante et la libération immédiate des otages pris par le Hamas il y a près d'un an, lors des attaques terroristes du 7 octobre 2023, que l'Équateur condamne une fois de plus.

Il est urgent d'appliquer la résolution 2735 (2024). Il ne faut pas permettre à ceux qui veulent davantage de violence de trouver des prétextes.

La mobilisation des pays de la région et des acteurs internationaux à même d'influer sur les parties est également requise pour éviter que le Moyen-Orient continue de s'enfoncer dans une spirale de violence qui aboutisse à plus de destruction et de tragédie. Les organisations régionales sont également appelées à agir pour que prévalent la modération et, par-dessus tout, la retenue.

L'Équateur appuie toute initiative propre à contribuer à la décrispation et appelle les dirigeants de toutes les parties à agir avec courage, responsabilité et humanité.

Le règlement pacifique des différends, essence même du multilatéralisme, est un principe fondamental

énoncé dans la Charte des Nations Unies. Comme nous l'avons dit ce matin durant le débat public sur le thème « Leadership pour la paix » (voir S/PV.9732), la prévention des conflits, qui est inscrite dans la Charte et entérinée dans le Pacte pour l'avenir adopté cette semaine (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), mérite la plus grande attention. Seuls le dialogue, l'instauration d'un climat de confiance et la solution des deux États permettront d'instaurer au Moyen-Orient la paix tant désirée, mais qui continue de nous échapper.

Pour terminer, je voudrais me faire l'écho de l'appel lancé aux parties par le Secrétaire général pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue, qu'elles fassent de la protection des civils une priorité et qu'elles veillent à la sécurité des travailleurs humanitaires et du personnel de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la France d'avoir demandé la tenue de cette séance et je salue la présence du Premier Ministre libanais, M. Najib Azmi Mikati. Je tiens également à remercier le Secrétaire général Guterres de son exposé, qui nous rappelle la gravité de la situation actuelle.

Le peuple libanais vient de vivre l'une des semaines les plus sanglantes depuis des décennies. Des milliers de dispositifs de communication ont été activés à distance afin d'exploser simultanément, faisant de nombreuses victimes innocentes parmi les civils. La Chine condamne une fois de plus ces attaques aveugles et gratuites. Alors que le peuple libanais était encore sous le choc, des bombes sont à nouveau tombées du ciel. Israël a lancé plusieurs séries de frappes aériennes de grande envergure sur le sud et l'est du Liban, faisant plus de 500 morts et près de 2 000 blessés. La Chine est gravement préoccupée par la situation actuelle entre le Liban et Israël, appuie fermement le Liban dans la défense de sa souveraineté, de sa sécurité et de sa dignité nationale, et condamne fermement les actes qui violent les normes fondamentales régissant les relations internationales. Nous nous opposons résolument à toute attaque aveugle contre des civils qui enfreint la ligne rouge fixée par le droit international humanitaire. Nous soulignons qu'il importe de garantir efficacement la sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies. Le personnel et les biens de l'ONU ne doivent pas être des cibles d'attaques armées.

Après l'éclatement du conflit à Gaza en octobre 2023, la communauté internationale a concentré tous ses efforts sur la promotion d'un cessez-le-feu immédiat afin d'éviter la propagation du conflit. Cependant, dans les faits, la situation évolue dans la direction opposée. Alors que

les dirigeants du monde entier se réunissent ici, à New York, pour lancer un appel pressant en faveur du maintien de la paix au Moyen-Orient dans le cadre du débat général de l'Assemblée générale, le choix d'Israël d'étendre la guerre à ce moment précis n'est rien de moins qu'un pied de nez à la justice internationale et à l'autorité du droit international. Le Moyen-Orient ne peut pas se permettre une nouvelle guerre. Il est impératif de mettre fin à l'aventurisme militaire et de favoriser l'apaisement.

Nous saluons l'appel du Secrétaire général Guterres et les efforts de médiation déployés par l'ONU. Nous notons que le Liban a exprimé sa détermination à trouver une solution diplomatique. Les Ministres des affaires étrangères de l'Égypte, de l'Iraq et de la Jordanie ont publié une déclaration le 25 septembre, indiquant que laisser la situation se détériorer aurait de graves conséquences pour l'ensemble de la région. D'autres pays concernés de la région ont également exprimé leur désir de paix et non de guerre. Nous exhortons Israël à prendre la bonne décision, à mettre de côté son obsession de l'emploi de la force, à cesser ses opérations militaires à Gaza, à mettre à fin à ses violations de la souveraineté et de la sécurité du Liban, et à mettre un terme à ses actes aventureux qui risquent d'entraîner la région dans une nouvelle catastrophe. Dans le même temps, nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions.

Le Conseil porte la responsabilité importante du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans le contexte actuel, nous croyons comprendre que la grande majorité des membres du Conseil est favorable à ce que celui-ci agisse d'urgence afin d'éviter que la situation ne se détériore. Nous espérons que tous les membres feront montre de volonté politique et de leadership en faveur du maintien de la paix, qu'ils répondront aux attentes du Liban et des États arabes et qu'ils aideront le Conseil à prendre dès que possible les mesures énergiques qui s'imposent pour jouer un rôle efficace en vue de mettre un terme à la guerre et d'apaiser la situation.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence slovène du Conseil d'avoir convoqué cette séance d'urgence, à la demande de la France. Nous remercions également le Secrétaire général de son éclairage sur cette question très préoccupante. Nous souhaitons la bienvenue au Premier Ministre libanais à la présente séance.

La situation au Liban reste une source de vive préoccupation. La récente escalade entre le Hezbollah et Israël

est à l'origine d'échanges de tirs quasi quotidiens de part et d'autre de la frontière, causant un nombre important de victimes et exacerbant les tensions régionales. En outre, Israël a intensifié ses opérations militaires. Le bombardement de lundi est de loin le plus important qu'Israël ait lancé contre le Liban depuis la dernière guerre de grande ampleur qui a opposé Israël au Hezbollah au cours de l'été 2006. Selon certaines informations, près de 500 personnes ont été tuées, dont des enfants et des employés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et plus de 1 600 autres ont été blessées. Cette situation a entraîné d'importants déplacements de population, de nombreuses familles fuyant leurs maisons et cherchant refuge dans des écoles et d'autres abris. Il y a quelques jours à peine, nous nous sommes réunis dans cette salle (voir S/PV.9730), très préoccupés par les récentes cyberattaques perpétrées à Beyrouth et dans d'autres régions du Liban, qui ont fait des centaines de victimes civiles, y compris des enfants.

Ce qui se passe actuellement au Liban est inextricablement lié au conflit meurtrier en cours à Gaza, qui a déjà coûté la vie à plus de 41 000 Palestiniens et qui ne montre aucun signe d'apaisement, laissant planer le spectre d'une nouvelle escalade. La crise humanitaire est grave, et les efforts déployés pour obtenir un cessez-le-feu n'ont jusqu'à présent pas abouti. Nous sommes vivement préoccupés par l'éventualité d'une intensification des bombardements aériens au Liban dans les jours à venir. C'est pourquoi nous appelons à nouveau toutes les parties à cesser immédiatement toutes les opérations militaires de part et d'autre de la Ligne bleue. Nous insistons sur la nécessité absolue d'une désescalade pour ne pas déstabiliser davantage la situation et pour éviter toute mesure de représailles et toute nouvelle effusion de sang. Nous renouvelons également l'appel lancé aux parties pour qu'elles protègent les civils, y compris les travailleurs humanitaires, conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter strictement le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1701 (2006), qui appelle, entre autres, à une cessation totale des hostilités, au retrait des forces israéliennes du Liban et au déploiement d'une force libanaise et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban dans le sud du pays. À cet égard, nous demandons instamment aux membres du Conseil qui exercent une influence notable sur les deux parties d'œuvrer à la désescalade des hostilités en cours. Nous insistons sur la nécessité de déployer d'urgence des efforts diplomatiques afin d'éviter une nouvelle escalade et de remédier à la crise humanitaire.

Pour terminer, le Mozambique réaffirme son attachement ferme aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et est prêt à appuyer tous les efforts en faveur du règlement pacifique des conflits au Moyen-Orient.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M. Lammy** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les participants de leurs contributions et le Secrétaire général de son exposé. Je tiens également à saluer la présence du Premier Ministre libanais dans la salle aujourd'hui.

C'est le moment où les dangers sont à leur paroxysme. Nous sommes au bord du gouffre, du précipice, à quelques minutes de minuit. Nous évoquons le risque d'une guerre régionale à grande échelle, mais la vérité est que nous sommes déjà témoins de conflits sur plusieurs fronts : à Gaza, en Cisjordanie, au Liban et en mer Rouge. Les frappes de ces derniers jours ont coûté la vie à 550 personnes au Liban. La mort de civils, de femmes et d'enfants ; les employés des Nations Unies tués ; et les roquettes du Hezbollah qui ont tué des Israéliens ne sont que le dernier épisode en date du cycle de la douleur, de l'angoisse et de la perte. Face à l'abîme, le Conseil a le devoir de s'exprimer d'une seule voix. Nous devons dire que les tirs de roquettes doivent cesser maintenant ; que les frappes aériennes doivent cesser immédiatement ; et que les pourparlers doivent débuter maintenant, en veillant à ce que les deux parties observent un cessez-le-feu. Il est temps de nous éloigner du précipice.

Une guerre totale n'est dans l'intérêt ni du peuple israélien ni du peuple libanais. C'est pourquoi, dans les heures qui ont suivi les frappes de la semaine dernière, j'ai appelé à un cessez-le-feu immédiat entre le Hezbollah libanais et Israël. Depuis, nous travaillons en étroite collaboration avec les États-Unis et la France pour formaliser une demande plus large en vue d'un cessez-le-feu et un plan politique pour le mettre en œuvre. Et à l'ONU, à New York, le Premier Ministre et moi-même continuons d'exhorter nos partenaires du Groupe des Sept et nos autres partenaires à faire de même. Notre priorité doit être un règlement politique, conformément à la résolution 1701 (2006). Nous avons le devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour exercer une pression diplomatique maximale, afin que les civils israéliens et libanais puissent rentrer chez eux, que des vies soient épargnées, que la sécurité soit rétablie dans le nord d'Israël et le sud du Liban, et que la vie quotidienne reprenne son cours.

Je vais maintenant être clair : le Royaume-Uni condamne les attaques commises par le Hezbollah contre Israël au cours des 11 derniers mois, qui ont contraint plus de 60 000 personnes à quitter leur foyer. Rien ne saurait justifier ces attaques. Elles n'ont fait qu'apporter la misère aux citoyens ordinaires au Liban et en Israël. Elles n'ont en rien contribué à mettre fin au conflit à Gaza ou à garantir la création d'un État palestinien.

En ce qui concerne l'Iran, rien ne justifie de fournir des armes à des groupes terroristes, au mépris du Conseil de sécurité. Nous demandons à Téhéran d'user de son influence et d'inciter le Hezbollah à accepter un cessez-le-feu.

Pour le peuple d'Israël et pour le peuple du Liban, dont la nation brillante, multiculturelle et tolérante est prise en otage par une milice armée qui se place au-dessus du peuple libanais, nous devons conjuguer nos efforts pour mettre fin au conflit. En 2006, le Conseil a agi dans l'intérêt de la paix et de la sécurité. Toutes les parties doivent incarner ce même esprit aujourd'hui, en s'unissant et en agissant maintenant pour mettre fin au conflit, arrêter le cycle de destruction, empêcher la perte de nouvelles vies innocentes, empêcher le conflit d'exploser pour se transformer en une guerre totale et ouvrir une voie vers la paix. C'est ce dont nous avons besoin.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président du Conseil des Ministres de la République libanaise.

**M. Najib Azmi Mikati** (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à la République française pour avoir demandé la tenue de cette importante séance du Conseil de sécurité à la lumière de la situation difficile que traverse le Liban. La France a toujours été une amie fidèle du Liban et de son peuple et nous a soutenus dans les moments les plus difficiles. La meilleure preuve en sont les efforts sincères déployés par la France aujourd'hui, en coopération avec les États-Unis d'Amérique, pour publier une déclaration commune bénéficiant d'un soutien international afin de mettre un terme à cette sale guerre.

Je voudrais également remercier la Slovaquie, qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci, d'avoir organisé cette séance. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé, ainsi que l'Algérie, un pays frère, qui représente le Groupe des États arabes au Conseil, pour son soutien constant. Je remercie par ailleurs tous les membres du Conseil de leur appui constant à la souveraineté, à l'unité et à la stabilité du Liban. Je saisis d'autre

part cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil d'avoir soutenu la résolution 2749 (2024), qui proroge d'un an le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, à la demande du Liban.

Aujourd'hui, le Liban est confronté à une violation manifeste de la souveraineté de l'État libanais et des droits fondamentaux de son peuple en raison des pratiques brutales de l'ennemi israélien à l'encontre du Liban et de son peuple. L'ennemi israélien viole la souveraineté du Liban en envoyant ses avions de guerre et ses drones dans son espace aérien ; tue des civils, y compris des femmes, des enfants et des jeunes ; et il détruit des maisons et force des familles à fuir dans des conditions humanitaires difficiles. En outre, il sème l'intimidation et la terreur parmi les citoyens libanais sous les yeux du monde entier, qui reste les bras croisés. Malheureusement, le nombre de martyrs et de blessés parmi les civils innocents ne cesse d'augmenter. Des centaines de civils ont perdu la vie en quelques jours, et les hôpitaux sont saturés et ne peuvent pas accueillir davantage de blessés.

Le Liban est aujourd'hui victime d'une agression électronique, cybernétique, aérienne et maritime qui pourrait se transformer en une attaque terrestre et déboucher sur une guerre régionale totale. J'espère retourner dans mon pays armé de la position explicite du Conseil de sécurité appelant à la cessation de cette agression et au respect de la souveraineté et de l'intégrité de mon pays.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est une escalade sans précédent, impliquant l'utilisation de nouveaux outils et mécanismes, notamment électroniques, pour nuire à mon peuple. L'agresseur prétend qu'il ne vise que les combattants et les armes, mais je puis assurer aux membres du Conseil que les hôpitaux libanais sont remplis de civils blessés, dont des dizaines de femmes et d'enfants. Compte tenu de ce qui précède, la question qui se pose est la suivante : qui peut garantir que de telles attaques ne se reproduiront pas contre d'autres pays si des mesures dissuasives et punitives ne sont pas prises à l'encontre de l'agresseur ? Qui peut garantir au Liban ou à tout autre pays la sécurité de nos denrées alimentaires, de notre eau ou de toute autre marchandise qui entre sur notre territoire contre tout danger ?

Ces événements ne peuvent être dissociés d'une longue histoire de conflits et de violations que le Liban subit depuis des décennies. L'agression israélienne en cours contre le territoire libanais constitue une violation flagrante de notre souveraineté nationale et de nos droits en tant qu'État Membre de l'ONU. Cette situation n'est toutefois pas nouvelle, le Liban ayant connu de longues

périodes de tensions et d'agressions qui ont menacé sa stabilité et la sécurité de ses citoyens. Mais le Liban a tenu face à tous les problèmes, et les Libanais ont courageusement résisté à toutes les attaques sur chaque centimètre du sol de notre patrie.

Je parle au nom du Liban, et je ne suis pas ici uniquement pour déposer une plainte ou présenter un rapport détaillé sur le nombre de martyrs et de blessés et les destructions qui ont entraîné des déplacements de population. Tout ces faits sont consignés au moyen de sons et d'images à l'intention de l'opinion publique internationale. Je suis ici aujourd'hui avec l'espoir que je sortirai de cette séance avec une solution sérieuse fondée sur les efforts concertés de tous les membres du Conseil pour faire pression sur Israël en vue d'instaurer un cessez-le-feu immédiat sur tous les fronts et de rétablir la sécurité et la stabilité de notre région.

Le peuple libanais rejette la guerre, croit en la stabilité et travaille pour l'avenir. Le Liban est un État Membre fondateur de l'ONU et a contribué à la rédaction de la Charte des Nations Unies. Il a également, représenté par M. Charles Malik, participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette contribution reflète l'attachement profond du Liban aux valeurs humanitaires et à la justice internationale. Aujourd'hui, au nom de ces valeurs qui nous ont réunis sous l'égide de l'ONU, nous sommes venus réaffirmer le droit du Liban à la stabilité, à la sécurité, à la sûreté et à la souveraineté, ainsi que son droit à récupérer ses territoires occupés.

Les tensions actuelles ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le résultat de nombreux conflits et agressions, dont les causes profondes n'ont jamais été totalement éliminées. Israël n'a jamais cessé de violer les résolutions adoptées par l'ONU au fil des ans, en particulier la résolution 1701 (2006). Cette résolution devait servir de cadre à l'instauration d'une stabilité durable dans le sud du Liban. Malheureusement, nous sommes toujours témoins de violations incessantes de notre souveraineté par Israël, par voie terrestre, maritime et aérienne. Ces violations répétées sapent tous les efforts visant à promouvoir la stabilité et, par conséquent, toute la région risque d'exploser à tout moment. Je réaffirme donc l'attachement du Gouvernement libanais à la pleine mise en œuvre de la résolution 1701 (2006).

Aujourd'hui, je demande au Conseil de prendre des mesures sérieuses et immédiates pour garantir le retrait d'Israël de tous les territoires libanais occupés et mettre fin à ses violations quotidiennes. Nous réaffirmons également qu'il est urgent de mettre un terme à l'agression

israélienne contre Gaza en raison des conséquences directes qu'elle pourrait avoir sur la situation au Liban, dans la région et dans l'ensemble du Moyen-Orient, si elle n'est pas traitée rapidement. L'incapacité à parvenir à une solution ne fera que compliquer la situation. La poursuite de cette violence ne fera qu'entraîner une nouvelle escalade, ce qui n'est dans l'intérêt d'aucune des parties à ce conflit complexe.

L'ONU a été créée pour promouvoir la stabilité. Cependant, nous constatons aujourd'hui que le monde est incapable de mettre fin à la tragédie humanitaire en cours dans notre région. Au nom du peuple libanais, nous appelons donc le Conseil à assumer pleinement ses responsabilités et à adopter immédiatement une position ferme pour mettre fin à la détresse de notre peuple et ouvrir la voie à des solutions diplomatiques.

Le Liban ne demande pas de faveur. Nous demandons le respect de nos droits légitimes en vertu du droit international, notre droit en tant que Libanais de vivre en sécurité, notre droit de protéger notre souveraineté nationale et notre droit à un avenir à l'abri du spectre des guerres et des horreurs des conflits. J'en appelle au Conseil et à l'ensemble de la communauté internationale : le moment est venu de rejeter la violence et les guerres, et de mettre en œuvre les résolutions internationales afin qu'elles ne restent pas lettre morte. Nous disposons des outils nécessaires. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une volonté réelle et d'une collaboration efficace. Ne laissons pas passer cette occasion aujourd'hui. Nous devons agir maintenant car nous ne pouvons pas nous permettre de perdre une autre génération à cause de la guerre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Danon** (Israël) (*parle en anglais*) : Alors que les civils israéliens dans le nord du pays regardaient avec horreur leurs frères et leurs sœurs du sud se faire torturer, violer, décapiter et kidnapper par les terroristes du Hamas, ils ont dû se réfugier dans des abris antiaériens pour éviter les missiles que le Hezbollah faisait pleuvoir sur la région en signe de solidarité, car c'est ainsi que ces bouchers et ces sauvages désignent leurs attaques.

Irit Efrati vivait depuis sa naissance dans le kibboutz de Dan, dans le nord du pays. Elle n'avait dû fuir sa maison qu'une seule fois, alors qu'elle était âgée de 7 ans, pendant notre guerre d'indépendance de 1948. Aujourd'hui âgée de 83 ans, elle se retrouve à nouveau réfugiée dans la ville de Haïfa. Depuis près d'un an, Irit lutte pour préserver sa santé mentale, confinée dans une

petite chambre, loin de la vie et du foyer qu'elle s'est construits. Cette histoire n'a rien d'exceptionnel. Irit fait partie des dizaines de milliers d'Israéliens qui vivent actuellement dans des logements temporaires exigus. Elle prie pour pouvoir un jour retourner dans le seul endroit qu'elle ait jamais considéré comme son foyer.

Depuis le 8 octobre, près de 9 000 roquettes et des centaines de missiles antichars ont été lancés sur nos civils, prenant pour cible leurs maisons, leurs familles et leur État. Depuis le 8 octobre, 70 000 civils ont été contraints de fuir leur domicile. Ils sont devenus des réfugiés dans leur propre pays. Ils ne savent pas quand ils pourront rentrer chez eux et reprendre le cours de leur vie, ni quand leurs enfants pourront retourner à l'école. Depuis le 8 octobre, les terroristes et leurs attaques incessantes ont blessé plus de 370 Israéliens et en ont tué 49, dont 12 enfants druzes israéliens qui jouaient au football.

Et aujourd'hui, je suis à nouveau ici pour défendre les actions d'Israël, comme si tout autre pays dans notre situation se comporterait différemment ou suivrait une approche différente et n'agirait pas pour défendre son peuple. Soyons honnêtes : aucune nation ne resterait les bras croisés lorsque ses citoyens sont attaqués.

Au cours de la semaine écoulée, Israël a mené des frappes précises au Liban, contre des centres de commandement, des bases de lancement, des entrepôts de missiles et d'armes, et des dirigeants du Hezbollah. Le 20 septembre, nous avons pris pour cible des chefs terroristes du Hezbollah lors d'une réunion au cours de laquelle ils préparaient un deuxième 7 octobre. Le Hezbollah a clairement fait savoir que, s'il en avait la possibilité, il prendrait d'assaut nos frontières, infiltrerait nos populations, tuerait, violerait et emmènerait des otages dans ses repaires de l'enfer. Pourtant, le Conseil de sécurité, le Secrétaire général, certains fonctionnaires des Nations Unies et même certains commandants de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) peuvent à peine se résoudre à mentionner le Hezbollah. Il suffit d'écouter toutes les déclarations. Ils ne peuvent pas mentionner ce mot.

Le Hezbollah, internationalement reconnu comme organisation terroriste, a déclenché ce conflit et viole régulièrement les résolutions du Conseil de sécurité. Depuis des années, nous avons clairement indiqué que nous appuyons pleinement la résolution 1701 (2006), comme le Premier Ministre vient de l'affirmer. Nous appuyons cette résolution et sa mise en œuvre complète. Depuis des années, nous tirons la sonnette d'alarme face aux violations flagrantes du Hezbollah. Depuis des années, nous

fournissons des preuves indéniables de l'accroissement de sa puissance militaire, mais nos avertissements restent lettre morte. Le temps des demi-mesures est révolu. La résolution 1701 (2006) doit être pleinement appliquée, sans tarder.

Je rappelle au Conseil que la résolution précise que c'est l'armée libanaise qui doit se trouver à la frontière avec Israël, et non le Hezbollah. Certains ont peut-être oublié comment tout cela a commencé et pourquoi nous devons nous défendre, mais pas nous. Je fais cette déclaration aujourd'hui pour lever toute ambiguïté : plus jamais le peuple juif ne se cachera des monstres dont le but dans la vie est de tuer des Juifs. Plus jamais nous n'accorderons le bénéfice du doute à ceux qui déclarent leur intention de tuer des Juifs. Lorsqu'ils nous diront et nous montreront qui ils sont, nous les croirons. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires, dans le cadre de nos droits et conformément au droit international, pour neutraliser cette menace.

Israël ne cherche pas une guerre totale. Nous avons clairement exprimé notre désir de paix à tous ceux qui ne sont pas aveuglés par la haine et leurs desseins politiques. Cependant, Israël est attaqué. Au cours des dernières 24 heures, le nord et le centre d'Israël ont été confrontés à une nouvelle vague d'attaques incessantes, avec plus de 150 roquettes lancées au cœur du territoire israélien, dans des zones où vivent 1,5 million d'Israéliens. Ces frappes ont blessé des civils et détruit des logements dans des localités comme Tsfat et Rosh Pina. Ce matin, le Hezbollah a intensifié son agression en lançant un missile sol-sol en direction de Tel-Aviv. Dans le même temps, un autre supplétif de l'Iran, la Résistance islamique en Iraq, l'un de ses nombreux alliés au Moyen-Orient, a revendiqué l'attaque menée à l'aide de drones et de missiles de croisière contre nos régions du nord et de l'est.

Pourtant, nombreux sont ceux qui gardent le silence sur les crimes du Hezbollah, ce qui enhardit encore les supplétifs de l'Iran à poursuivre leurs attaques. Ils ne font pas de discrimination sur la base de la race ou de la religion. Nazareth, une importante ville du nord d'Israël, dont la population est composée à 70 % de musulmans et à 30 % de chrétiens, et qui est la ville natale de Jésus lui-même, a été la cible d'une pluie de roquettes il y a quelques nuits à peine.

Non seulement le Hezbollah prend pour cible les civils, mais il continue également de se cacher derrière eux. Israël a des preuves probantes qui montrent que le Hezbollah utilise des maisons civiles comme lieux de stockage et de lancement de ses missiles. Ce sont des

maisons où vivent des familles. Le Hezbollah utilise les sous-sols. Il utilise les toits pour placer des roquettes et oblige les gens à rester dans leurs maisons. Ce sont des maisons où dorment des enfants. Le Hezbollah exploite les personnes mêmes qu'il prétend représenter, mettant les civils israéliens et libanais dans la ligne de mire. Pire encore, il tire depuis des positions proches des postes de la FINUL, mettant ainsi en danger les soldats de la paix du monde entier.

Il ne s'agit pas seulement d'une guerre contre Israël ; il s'agit d'une guerre contre l'humanité, menée par les sbires de l'Iran. Ils prennent en otage le peuple libanais, nous le savons, en utilisant leurs maisons comme boucliers pour leurs roquettes, poussant toute la région au bord de la destruction. Nous ne pouvons pas accepter ces conditions. Nous ne laisserons pas les supplétifs terroristes de l'Iran dicter la façon dont les Israéliens peuvent vivre leur vie. Nous ne laisserons pas le nord de notre pays devenir une zone de guerre.

Toutes les représentantes et tous les représentants dans cette salle savent quelle est l'entité derrière cette situation, quelle est l'entité qui l'orchestre. C'est le régime qui a placé au centre de sa capitale une horloge comptant les jours qui nous séparent de notre destruction. Je ne suis jamais allé à Téhéran, mais si l'on s'y rend, on peut voir le compte à rebours. Le régime islamique d'Iran est le moteur des roquettes lancées sur nos communautés depuis près d'un an, le moteur de l'agression du Hezbollah, le moteur de l'instabilité qui règne dans notre région. À la tête de l'hydre terroriste, l'Iran diffuse son venin contre des civils israéliens innocents. Des houthistes au Yémen qui tentent d'étrangler le commerce mondial au barrage de roquettes du Hezbollah, des pratiques de viol et d'enlèvement du Hamas aux milices chiïtes en Syrie et en Iraq qui prennent pour cible le personnel occidental, nous savons tous que l'Ayatollah est derrière tout cela. Chaque missile tiré par le Hezbollah, chaque drone lancé par les supplétifs iraniens, chaque acte de terreur sur un sol étranger vient d'une seule source : le régime islamique d'Iran. C'est l'araignée au centre de cette toile de violence, et nous devons la combattre. Il n'y aura pas de paix dans la région tant que nous n'aurons pas démantelé cette menace.

S'il souhaite réellement éviter l'escalade, le Conseil dispose d'une voie d'action claire : exiger l'application immédiate de la résolution 1701 (2006) ; désigner le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique comme des organisations terroristes ; et enfin, cesser de rejeter la responsabilité sur le camp qui

défend ses citoyens et trouver le courage de nommer et de condamner une fois pour toutes le véritable agresseur responsable du déchaînement de ce cycle de violence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Aboul Gheit.

**M. Aboul Gheit** (*parle en arabe*) : Il est aujourd'hui clair pour nous tous que ce que nous craignons est arrivé. L'incendie, allumé il y a un an par l'occupation de Gaza, s'est propagé au Liban, dont les habitants subissent depuis deux jours des frappes inacceptables et aveugles, comme ils n'en avaient pas vu depuis deux décennies.

Nous comprenons maintenant pourquoi l'occupation israélienne a rejeté l'une après l'autre les propositions de cessez-le-feu à Gaza. Israël ne voulait tout simplement pas que la guerre s'arrête. Il voulait, au contraire, l'étendre, soumettant les peuples de toute la région à une situation extrêmement dangereuse et jouant avec la vie des gens et l'avenir de la paix établie avec certains pays arabes depuis des décennies. Israël a ainsi balayé d'un revers de la main toutes les tentatives visant à arrêter ce glissement irréfléchi vers l'abîme.

La voie de la désescalade était toute tracée. La fin de la guerre injuste, brutale et sanglante contre Gaza aurait suffi à apaiser la situation sur le front septentrional entre Israël et le sud du Liban. Cela aurait donné à la diplomatie une chance de rétablir le calme. Cependant, Israël a choisi d'étendre le cercle de feu et de sang et d'attaquer un État arabe souverain dont le peuple vit aujourd'hui sous l'emprise de la peur et de la terreur.

Je le dis franchement, l'incapacité de faire face à la violence et à la brutalité à Gaza, y compris l'impuissance du Conseil de sécurité, qui incarne la volonté internationale, a encouragé les dirigeants israéliens à jouer la surenchère, car ils ont constaté que la voie de l'escalade était pavée d'impunité et qu'il n'y avait pas de réelle pression pour leur faire changer de cap.

Nous savons comment les guerres éclatent parce que nous vivons ces expériences douloureuses au Moyen-Orient depuis des décennies. Ce qu'Israël fait aujourd'hui, c'est déclencher délibérément et de façon insensée une tempête dont les dommages et les dangers n'épargneront personne. Ce que fait Israël, nous l'avons vu à maintes reprises dans l'histoire moderne du Moyen-Orient. Nous en avons tiré des enseignements et avons acquis une certaine sagesse. Cependant, certains, ivres de l'arrogance du pouvoir, croient qu'ils peuvent atteindre leurs objectifs en tuant le plus grand nombre de personnes possible. Certains pensent que la paix ne peut être obtenue que par

l'effusion de sang et que les États ne peuvent être gouvernés que par l'épée. Si cette folie est autorisée à prévaloir, nous nous retrouverons dans un cycle sans fin de mort et de destruction.

Aujourd'hui, nous avons une réelle possibilité de nous éloigner de l'abîme. Le Président Biden a déclaré hier à l'Assemblée générale qu'une solution diplomatique était possible. Je dis que le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité pour faire de cette solution une réalité dès que possible. Cette guerre doit cesser. Elle doit cesser maintenant à Gaza, en Cisjordanie et au Liban. Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

**M. Araghchi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence sur l'agression israélienne en cours contre le Liban. Nous saluons la présence du Président du Conseil des Ministres libanais, S. E. M. Najib Azmi Mikati. Le peuple iranien assure le Liban de son soutien et de son entière solidarité tandis qu'il se défend héroïquement contre l'agression et les atrocités de l'entité terroriste israélienne.

La situation dans la région est au bord de l'explosion. Si rien n'est fait, une catastrophe sans précédent sera inévitable. En droite ligne de sa barbarie en Palestine occupée, le régime d'occupation et d'apartheid israélien livre désormais une guerre d'agression injuste contre le Liban et s'en prend à des innocents de l'autre côté de la frontière et loin dans les terres libanaises. Cette agression, qui a coûté la vie ou leur intégrité physique à des milliers d'innocents, dont des femmes et des enfants, n'est pas simplement la conséquence tragique d'une guerre imposée, mais plutôt le fruit des calculs tactiques d'Israël pour terroriser une population entière et la forcer à quitter sa patrie.

Qui plus est, le fait de s'en prendre aveuglément à des civils au Liban en faisant exploser des bipeurs, talkies-walkies et autres appareils électroniques utilisés par les citoyens ordinaires dans tout le pays, doit être une sonnette d'alarme pour toute la communauté internationale : les appareils de communication ordinaires sont transformés en armes, et nous en avons là la manifestation la plus scandaleuse.

Cette nouvelle forme de terrorisme doit être condamnée sans équivoque par tous. À défaut, ce précédent très dangereux pourrait facilement être reproduit par

d'autres groupes et entités terroristes. Il est honteux que les États-Unis n'aient pas permis au Conseil de sécurité de publier une simple déclaration à la presse pour condamner ce terrorisme de masse. Ils ont aussi empêché le Conseil de prendre quelque mesure concrète que ce soit pour faire cesser le génocide à Gaza.

L'agression du régime sioniste contre le Liban ne peut être dissociée de la situation globale dans la région. Pour ce régime terroriste, le droit international humanitaire et le principe de dignité humaine ne signifient rien. La longue décennie d'occupation des territoires palestiniens, la guerre génocidaire en cours contre les Gazaouites, l'agression non provoquée de la Syrie et du Liban, l'attaque terroriste contre la mission diplomatique iranienne et l'assassinat du chef politique du Hamas à Téhéran sont autant d'éléments qui soulignent la véritable nature d'Israël : une entité véritablement terroriste qui n'accorde aucune valeur à la paix ou aux droits humains.

Le régime israélien n'a aucune intention de rechercher la paix ou de convenir d'un cessez-le-feu. Son véritable objectif est d'entraîner toute la région dans une guerre totale. Malheureusement, l'appui indéfectible des États-Unis et du Royaume-Uni a donné à Israël carte blanche pour se livrer à toutes sortes de comportements sinistres.

L'agression en cours contre le Liban est alimentée par le fait que la communauté internationale, le Conseil de sécurité en particulier, est incapable de faire en sorte qu'Israël réponde des crimes de guerre et du génocide perpétrés à Gaza. L'échec des États-Unis à maîtriser le régime, associé à son approvisionnement constant en matériel militaire et à son soutien politique, a enhardi Israël qui commet ces actes odieux en toute impunité.

Nous devons tous œuvrer de concert pour empêcher la normalisation du mal et des atrocités. Tous les États doivent exhorter le Conseil de sécurité à s'acquitter des responsabilités que lui confie la Charte des Nations Unies. Les dirigeants corrompus et criminels du régime sioniste doivent comprendre que leurs actions ne resteront pas sans réponse.

La région est au bord d'un conflit plus vaste imputable à l'agression du régime et à ses crimes odieux contre les nations de la région. Israël est désormais une menace plus grave que jamais pour la paix et la sécurité internationales. Ce régime ne mérite pas le statut de Membre de l'ONU. Son représentant à l'ONU lacère sans vergogne la Charte des Nations Unies sous les yeux de la communauté internationale. Le seul moyen d'éviter une nouvelle

escalade est clair : Israël doit immédiatement cesser sa guerre contre Gaza et ses attaques contre le Liban doivent prendre fin. Je veux être clair : sans cessez-le-feu à Gaza, il ne peut y avoir aucune garantie de paix dans la région.

La communauté internationale ne peut se permettre de rester sans rien dire. Nous appelons le Conseil à réagir avec urgence et détermination. Le Conseil de sécurité, à qui incombe la responsabilité juridique du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit assumer cette responsabilité et répondre énergiquement aux agissements agressifs et terroristes d'Israël au Liban. Dans le cas contraire, la région risque d'être entraînée dans un conflit de grande ampleur.

Les partisans et les soutiens du régime israélien, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni, ont la responsabilité juridique et morale d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Les atrocités et le génocide commis par le régime d'occupation et d'apartheid ne doivent pas rester impunis, car l'impunité l'encourage à poursuivre ses pratiques de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. Le monde est aux aguets et l'histoire jugera le Conseil en fonction des mesures qu'il prendra, ou ne prendra pas, aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de l'émigration et des affaires des expatriés de l'Égypte.

**M. Abdelatty** (Égypte) (*parle en arabe*) : Ce que nous observons au Liban aujourd'hui est une agression à part entière et une violation flagrante de la souveraineté d'un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies. Cette agression a coûté la vie à des centaines de personnes, fait des milliers de blessés et a provoqué le déplacement forcé de dizaines de milliers de citoyens libanais, au mépris total de la Charte des Nations Unies et en violation du droit international et du droit international humanitaire.

La tragédie que vit le Liban aujourd'hui, et à laquelle notre séance d'aujourd'hui entend mettre fin, n'est pas le fruit d'un hasard. Elle est le résultat inéluctable de l'incapacité honteuse du Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité de mettre fin à la guerre qui fait rage depuis une année entière dans la bande de Gaza.

En Égypte, nous avons averti à maintes reprises que la poursuite de la guerre dans la bande de Gaza déborderait vers d'autres zones de la région et menacerait la paix et la sécurité internationales dans tout le Moyen-Orient. Pour parler franchement, ce que nous voyons depuis un an à Gaza, et désormais au Liban, risque de s'étendre à

d'autres zones de la région si la communauté internationale n'assume pas sa responsabilité de stopper la machine à tuer et à détruire, et les solutions partielles et les politiques palliatives n'aboutiront à rien.

Il n'est plus acceptable que la résolution 1701 (2006) continue à ne pas être intégralement appliquée, et ce, sans sélectivité ni discrimination entre les parties visées par la résolution. Il faut mettre un terme immédiat et inconditionnel aux violations persistantes de la souveraineté du territoire et de l'espace aérien libanais.

Quoi qu'il en soit, restaurer complètement la stabilité au Moyen-Orient sera principalement fonction de l'application complète et immédiate de la résolution 2735 (2024) et de la fin de la guerre d'agression menée dans la bande de Gaza. Voilà le conflit fondamental qui est à l'origine de toutes les tensions observées actuellement dans toute la région. Si nous ne faisons pas cesser le bain de sang qui dure depuis près d'un an à Gaza, nous ne pourrions que continuer de recourir à des politiques palliatives et des trêves temporaires qui cèdent très rapidement.

Aujourd'hui, le Moyen-Orient se trouve à un tournant dangereux et est confronté à une menace réelle. Soit nous mettons fin une fois pour toutes à toutes les formes d'agression et d'hostilités dans tous les domaines, soit nous risquons un effondrement plus marqué encore et une propagation rapide du conflit, dans une région qui ne peut plus tolérer davantage de destructions. C'est là notre responsabilité, et j'espère que la présente séance du Conseil de sécurité permettra de l'assumer, afin que nous puissions mettre un terme à la catastrophe injustifiable et inacceptable que vit le Liban.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

**M. Sabbagh** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Il y a quelques jours (voir S/PV.9730), le Conseil de sécurité a tenu une séance d'urgence pour discuter de la cyberattaque terroriste israélienne contre le Liban, qui a fait des dizaines de martyrs parmi les civils et des milliers de blessés graves. La Puissance occupante a transformé des objets civils en outils de massacre. L'incapacité du Conseil à prendre la moindre mesure pour dissuader Israël a encouragé ce dernier à intensifier son agression contre le Liban, un pays frère. Depuis plusieurs jours, Israël poursuit ses bombardements cruels et violents, qui n'épargnent ni les personnes, ni les bâtiments, ni les maisons, ni les hôpitaux, ni les écoles et qui ont fait des centaines de martyrs parmi les civils. Plus de 500 martyrs ont été

dénombrés en une seule journée, dont des femmes, des enfants, des journalistes et des travailleurs humanitaires, sans compter les déplacements massifs de population.

L'agression israélienne contre ce pays frère qu'est le Liban illustre le mépris de l'entité israélienne pour la Charte des Nations Unies et le droit international, ainsi que son entêtement à étendre la guerre génocidaire qu'elle mène contre le peuple palestinien au territoire libanais, comme si le sang de plus de 42 000 Palestiniens innocents et les plus de 100 000 blessés ne suffisaient pas à étancher la soif de sang, de meurtre, de destruction et de chaos des criminels de guerre israéliens.

La République arabe syrienne condamne avec la plus grande fermeté l'agression barbare et odieuse d'Israël contre le Liban frère. Nous réaffirmons notre entière solidarité avec le peuple libanais et sommes tout à fait disposés à fournir tout le soutien et toute l'aide nécessaires à nos frères libanais dans tous les domaines.

La Syrie souligne que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures immédiates et urgentes, sans attendre demain, pour condamner l'agression israélienne multiforme, arrêter la machine à tuer et à détruire et empêcher Israël de déclencher une guerre totale dans la région en étendant son agression. Nous et d'autres pays avons à maintes reprises mis en garde contre cette situation, afin d'éviter les graves répercussions qu'elle pourrait avoir sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans le monde entier.

La guerre d'agression israélienne contre le peuple palestinien, qui dure depuis près d'un an, s'est également accompagnée d'attaques systématiques contre la Syrie. Les forces d'occupation israéliennes ont tiré des roquettes sur de nombreuses régions de la Syrie, faisant un grand nombre de morts et de blessés parmi les civils. Elles ont également endommagé des infrastructures, des installations civiles vitales, des bâtiments résidentiels et même des locaux diplomatiques. La Syrie, à l'instar de la majorité des États Membres de l'ONU, a demandé qu'il soit mis fin à cette agression et aux violations persistantes de la souveraineté du territoire syrien, y compris à l'occupation continue du Golan arabe syrien, qui dure depuis 1967.

La République arabe syrienne considère que la poursuite par l'entité d'occupation israélienne de son agression brutale et barbare contre les Palestiniens, les Syriens et les Libanais n'aurait pas eu lieu sans l'appui illimité et multiforme, y compris l'impunité, apporté par les États-Unis, ce qui les rend complices de cette agression.

La République arabe syrienne demande au Conseil de sécurité de ne pas rester paralysé et de prendre des mesures immédiates pour mettre en œuvre ses résolutions relatives au conflit arabo-israélien, en particulier les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 497 (1981), et souligne que la région ne connaîtra pas la paix et la stabilité tant qu'il ne sera pas mis fin à l'occupation israélienne de tous les territoires arabes occupés en Palestine, en Syrie et au Liban.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Josep Borrell Fontelles.

**M. Borrell Fontelles** : Nous parlons d'une région du monde où le pire est généralement certain.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Avant toute chose, je tiens à exprimer ma plus profonde sympathie au peuple libanais, qui est clairement depuis longtemps l'otage d'un conflit qu'il ne mérite pas et qui le dépasse largement. Nous connaissons tous la situation tragique de ces derniers mois. Les représentants l'ont expliquée et je ne répéterai pas ce qu'ils ont dit. Soixante mille Israéliens ont été contraints de quitter leur domicile depuis le mois d'octobre. Aujourd'hui, 200 000 Libanais sont sur les routes, contraints de fuir les combats, tandis que leurs maisons sont systématiquement détruites. Ils n'auront nulle part où retourner.

Je ne vais pas jouer à montrer du doigt une partie plutôt que l'autre. Cependant, je sais trois choses.

Premièrement, l'escalade ne règlera rien, car la guerre ne règle rien.

Deuxièmement, ce qui se passe dans le sud du Liban ne peut être dissocié de ce qui se passe à Gaza ; les deux situations s'influencent mutuellement. Mais dans le même temps, nous devons tout faire pour éviter que le sud du Liban ne devienne un nouveau Gaza. Et c'est ce qui est en train de se passer, comme l'a déclaré le Secrétaire général à l'Assemblée générale et comme l'ont affirmé de nombreux représentants. Lorsque les dispositifs de communication ont explosé, l'objectif était précis mais les conséquences aveugles. Ils ont fait vivre un cauchemar terrifiant au peuple libanais.

Troisièmement, il existe une base juridique pour le règlement du conflit israélo-libanais, et cette base, comme

le savent les membres du Conseil, est la fameuse résolution 1701 (2006). Cependant, il se pose un petit problème, à savoir que cette résolution a été adoptée il y a près de 20 ans et qu'elle n'a pas été mise en œuvre.

Que pouvons-nous faire face à cette escalade, alors que ce cortège mortuaire s'étire à perte de vue et que le bruit des armes nous poursuit ? J'ai entendu ce bruit lorsque j'ai visité le siège de l'UNICEF il y a quelques jours. Et je pose cette question au Conseil de sécurité. Je prie les membres de m'excuser, mais je me demande parfois si le Conseil ne devrait pas plutôt parler d'insécurité. Le Conseil prend acte de cris, de récriminations et de griefs sans y remédier, et lorsque ses membres se mettent d'accord sur quelque chose, ils sont incapables de le mettre en œuvre.

Quelle tragédie ! Désormais, il nous revient à tous de faire quelque chose pour promouvoir un cessez-le-feu le long de la Ligne bleue, pour que l'instinct de vie l'emporte sur l'instinct de mort, pour que nous puissions surmonter ce terrible fatalisme face à tant d'horreurs.

Avant de venir ici, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les familles des otages israéliens toujours détenus par le Hamas, depuis près d'un an. Je sais donc à quel point cette situation tragique touche tout le monde, les Palestiniens, les Israéliens et maintenant les Libanais. Il y a quelques jours, j'étais au poste-frontière de Rafah – qui est fermé, soit dit en passant – où une fois de plus, j'ai entendu le bruit des canons, en pensant à la façon dont la situation tragique à Gaza interpelle notre conscience.

Par conséquent, essayons d'appeler à l'unisson à la suspension des hostilités le long de la Ligne bleue et à l'application de la résolution historique 1701 (2006). Que pouvons-nous faire d'autre ? Au moins, mettons-nous d'accord sur ce point et essayons d'imposer la mise en œuvre de cette résolution. Appelons à la retenue pour ne pas tomber dans le piège de la fatalité, qui nous ferait croire qu'il n'y a rien à faire. En effet, il faut faire quelque chose. C'est la seule chose que je puisse faire. Mais il est essentiel d'appeler les choses par leur nom. Il faut nommer les choses, car refuser de le faire, c'est aggraver la tragédie que connaît le monde.

*La séance est levée à 20 h 15.*